RÉUNIONS PUBLIQUES

ROUBAIX. — Mercredi 2 mai, à 8 h. 1/2 du soir, salle Dominique Roussseau, rue de l'Alouette, avec le concours des citoyens Emile Morera, ancien député ; Jacques Vingtras, Michel Servais et Lévin Bailleul.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Lundi 30 avril, à 7 heures du soir, estaminet du Bon Coin, tenu par Richard Bachelandi, avec le concours des citoyens A. Chesquière et Vandermue.

LE MOUVEMENT GRÈVISTE

A LILLE

La grève générale des filatures de coton

Les ouvriers faisant partie de l'industrie cotonnière et qui sont en grève sont priés d'apporter le livret de syndicat à la réunion générale qui a lieu aujourd'hui à 3 heures à la Maison du Peuple.

Réunion générale de tous les grévistes mardi 1er mai, à 9 heures du matin, à la Maison du Peuple.

Nous avons parlé hier de la mauvaise foi du patron, M. Crépy ; nous avons omis d'ajouter que le M. Crépy est celui de Lambersart et non celui de Lille. Cet oubli est réparé.

A. INGHELS.

A TOURCOING

Les ouvriers de chez M. Gustave Prillé ont obtenu pleine et entière satisfaction aux revendications qu'ils avaient formulées.

Le travail a été repris le matin.

Dans les autres établissements en grève, nous n'avons aucun changement à signaler.

Aux **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale. Spécialité de **COMMUNIONS** pour garçons et fillettes : vêtements, chaussures, chapellerie, chemiserie, etc.

Agrandissement du rayon de CONFECTION pour HOMMES.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 30 avril 1900 (1). Floréal. An 108 de la République, 42e jour de Dannes, 41e jour du printemps, 4e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 48 ; coucher à 7 h. 03.

Lever de la lune à 1 h. matin ; coucher à 6 h. 18, soir.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et les distribue des bénéfices importants à ses membres.

ENNEMIS DE ROUBAIX
ENNEMIS DE LA FRANCE

Extrait du *Journal Officiel*, compte-rendu de la séance de la Chambre des députés du 12 décembre 1899 :

M. Eugène MOTTE, chef de la Centre-Kovienne, société créée en Russie pour fabriquer l'article de Roubaix. — M. d'Estournelles j'ai commencé par dire que la Russie est un pays tellement fermé qu'on ne peut y vivre qu'à la condition d'immobiliser ses capitaux.

M. d'ESTOURNELLES (député républicain modéré, ancien diplomate). — Vous ne pouvez donc pas dire que les industriels français, établis en Russie, sont les auxiliaires de la production française.

Ils travaillent, au contraire, contre elle.

Je pourrais vous demander encore si vous êtes bien sûr que les industriels français en Russie achètent autant que vous le croyez, leurs machines en France.

Mais je n'insiste pas, l'avenir ne me donnera que trop raison.

CONTRE LA REPUBLIQUE

Un grand journal républicain modéré, la *France centrale*, qui a, naguère applaudi aux succès électoraux de M. Motte, publie un article excellent où nous lisons le passage suivant recommandé aux Chatteleyn, aux Noyelle, aux Deschamps et autres Rousseau, plus ou moins traîtres à la République :

Les républicains se refusent à donner bénévolement des armes à leurs irréconciliables ennemis. Or, lorsqu'on nous demande de distribuer des vêtements, des chaussures, des livres aux élèves des écoles congréganistes, on prétend nous faire subventionner indirectement mais très réellement, les établissements où l'on enseigne la haine et le mépris des institutions républicaines.

La débâcle cosaque

La peur, la peur verdâtre, règne dans le camp de M. Motte.

Hier, le *Journal* officiel de M. Motte, qui haut une note, et sous le titre *Lettre de Roubaix*, invitait tous les cléricaux à mettre de côté toutes les hésitations et toutes préférences personnelles qui pourraient compromettre le succès.

Les membres ont, en effet, constaté non sans ironie que le défaut s'était emparé le nombre de ceux sur qui ils croyaient pouvoir compter.

Beaucoup de catholiques se refusent à marcher pour les candidats genre du Deschamps, qui jurait se ensellement, il y a quelques années, de toujours combattre la triple tyrannie des Rois, des Prêtres et du Capital.

D'autre côté, les anciens républicains, qui n'ont pas toute honte bue, voient quelle sale besogne on veut leur faire faire en leur demandant de faire la courte échelle à Lepoutre, Wibaux, Sayet et Cie.

Un candidat qui a fausse compagnie à M. Sayet et P., disait l'autre jour :

— Je ne suis pas un républicain avancé ; mais depuis 30 ans que je suis électeur, je vote pour la République. Aussi vous comprenez bien que jamais je ne voudrais consentir à me présenter au Conseil municipal en telle compagnie...

Enfin, les démocrates-chrétiens ne montrent pas grand enthousiasme.

A propos des révélations faites par l'*Avenir* sur l'attitude de M. Deschamps, opérant en 1897 pour le compte de MM. Chatteleyn et autres, le *Peuple* déclare « qu'il n'a jamais eu grande confiance dans l'honnêteté politique de certains hommes » et il termine sa chronique électorale par cette phrase : « Le 6 mai, nos amis accorderont leurs voix à des hommes honnêtes et pas à d'autres. »

Les débarquements de candidats et remaniements de listes ne changeront rien au résultat.

La coalition immorale de l'Union Cosaque sera honteusement battue.

COMPARAISON

Pour arriver à pouvoir opposer quelques créations bourgeoises à l'œuvre magnifique accomplie en huit ans par les élus socialistes, les cosaques doivent remonter jusque vers le milieu du siècle qui finit. Exemples : l'application de la loi de 1850 sur les mariages indigents et les secours à domicile institués en 1853 (mais qui n'ont pris une réelle importance que depuis 1880).

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les administrations bourgeoises ont tergiversé pendant 42 ans, avant de construire le nouvel hospice.

LEURS CANDIDATS

On sait dit volontiers républicains, à l'U. S. et P. qui est maintenant tombée sous le joug de l'Union Catholique, c'est-à-dire de la Compagnie de Jésus.

Déjà cette épithète sert à tromper quelques électeurs ; mais comme cela ne suffit pas, on modifie les professions des candidats de façon à amorcer les ouvriers.

Voici quelques renseignements recueillis sur certains d'entr'eux :

M. Edouard Rousseau, qui aime la joie, a son comité électoral boulevard de Cambrai. Il remplace simplement ses rentiers par des femmes, et connaît le « coup de la grève. » Nous y reviendrons.

— Paul Régnier, encore un républicain à tous crins, a ses enfants qui vont en classe aux congréganistes de la rue Pellart.

— Cousin, dont la ville était jadis pavée par l'administration municipale socialiste, est actuellement religieuse à Cambrai.

— Heumel, un démo-rate chrétien qu'il est question de remplacer par Achille le Rageur, ou Couronne, fabricant, a sa femme dans les mères-chrétiennes du Pile.

Arthur Defresne, qu'on donne comme ouvrier rentreur, est tout bonnement un sous-directeur de chez Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta à Tourcoing.

— Jaime Henri, un prétendu chaudronnier qui est tout bonnement un rentier de neurant au boulevard, où il vit dans une douce oisiveté.

— Chatteleyn, Noyelle, Deschamps, une cynique et sinistre trinité trop connue pour qu'on en parle encore, ne trompent plus personne... que leurs amis politiques.

— Emile Desrumaux, l'homme à la chope facile, presque un désabusé de chez nous, impopulaire au possible, et qui malgré sa générosité momentanée sera honteusement blackboulé.

Wibaux, un avocaillon obscur, qui gravite dans l'orbite de son beau-père le marguillier Lepoutre.

Motte, la ruine de Roubaix, le chômage permanent, la misère épouvantable. Motte le traître français, l'homme des Assomptionnistes, l'exploiteur de femmes et d'enfants !

Sayet dit Gilbert (a y est) l'ancien secrétaire général de la Mairie, une nullité prétentieuse et obscure, ancien objet de Tisée pour son personnel.

— Lepoutre, docteur-martyr, protecteur avec Chatteleyn des écoles congréganistes, un bénitier du genre raseur, sans popularité, rien de transcendant, croyez-le.

Nous laissons de côté les seigneurs de moindre importance.

Et on se figure qu'avec une salade... russe de ce genre, Roubaix lichera la vraie République, elle des républicains qui ne sont pas à l'eau bénite, pour confier ses intérêts à toute cette bande de zéros ambitieux.

O Achille ! c'est vraiment croire que les électeurs sont aussi... forts que toi, ce qui serait leur faire injure.

G. L.

La Conférence du Théâtre Deschamps. — L'admirable Conférence qui a eu lieu samedi, au Théâtre Deschamps, a été volontairement dénaturée dans les journaux clérificaux.

La *Croix*, dont le rédacteur local n'osait pas à la réunion, en a donné un compte-rendu grossier et lourdement bête, sans importance.

Le *Journal de Roubaix*, soi-disant catholique et honnête, avait envoyé un de ses rédacteurs, jadis élève des Frères.

Ce plumitif a donné, sur cette réunion qui avait fait salle comble, des détails inexacts, tels dont nous ne voulons pas relever l'inexactitude.

Cependant, il est des choses qui dépassent toute mesure et un orateur, le citoyen Bailleul, dont le robin a dénaturé le discours, a adressé la lettre suivante au nassieu Reboux :

Roubaix, le 29 avril 1900.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi, je vous prie, une rectification au sujet du compte-rendu de la réunion du théâtre Couvreur, paru dimanche matin dans votre journal.

Votre rédacteur écrit que je n'ai visé que M. Motte et que, pour le combattre, j'ai employé toutes les calomnies.

J'ai dit et répété plusieurs fois au cours de ma conférence que je considérais l'individualité de M. Eugène Motte comme n'étant pas en cause. J'ai ajouté que M. Motte et sa famille étant les maîtres de la presque totalité de l'industrie roubaisienne, je considérais ce nom comme une cible, synthétisant en lui-même tout le capitalisme exploiteur.

Et c'est ce capitalisme que j'ai combattu et que je combattrai toujours de toutes mes forces.

Ceci dit pour rétablir la vérité, éviter toute équivoque et déclarer une fois pour toutes que tous les socialistes et moi-même ne combattons pas M. Eugène Motte personnellement, mais bien les principes qu'il incarne et que les événements, politiques des dernières années lui font incarner de plus en plus.

Comptant sur votre loyauté pour l'insertion de cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L. BAILLEUL,
Conseiller municipal,
Candidat du Parti ouvrier.

LA FÊTE DU TRAVAIL

La fête du travail, que le Parti ouvrier roubaisien avait décidé de faire hier, a revêtu cette année une ampleur exceptionnelle, bien dépassé aux organes flamidions de la réaction.

A 9 heures, un cortège imposant, comprenant près de trois mille personnes, part de la Société coopérative de la « Paix », au boulevard de Reims, pour se rendre au cimetière.

En tête du cortège, venait la fanfare des trompettes de la Renaissance, la fanfare de la Libre-pensée « Si Dieu, ni Maître », la fanfare de la Paix, la chorale de la Solidarité Ouvrière, le Comité exécutif du Parti ouvrier, la Commission électorale, la Commission de rédaction, le Conseil municipal au grand complet et les Syndicats ouvriers, puis tous les camarades isolés au Parti, groupés sous leurs nombreuses sections, le groupe des citoyennes, etc.

Malgré l'espionnage pratiqué le long du cortège par les contremaîtres et autres mouchards des usines, un grand nombre de citoyens ont tenu à renouveler leur présence, l'éclat de la fête.

Jamais on n'a vu un tel cortège, et cette constatation fait battre d'espoir tous les cœurs socialistes pour la victoire ouvrière du 6 mai prochain.

Au cimetière, on se dirige vers le monument élevé à la mémoire des victimes du travail et au milieu d'un silence religieux, le citoyen Michel Servais prononce le discours suivant :

« Citoyennes et citoyens,

« Chaque année, en ce jour de revendications ouvrières, nous venons apporter sur cette tombe, des fleurs à nos frères et sœurs de travail, morts au champ de bataille industriel.

» Nous venons leur dire que nous gardons leur cher souvenir.

« Soutiens de leurs vieux parents, de leurs femmes et de leurs enfants, la mort impitoyable, tragique et aveugle, un jour les fauche.

« A qui donc incombe la responsabilité de pareils malheurs ?

« Oh ! certes, nous savons qu'il est des circonstances où l'homme ne peut empêcher de pareilles catastrophes. Il est ici des ouvriers que seule la fatalité a frappés. Mais il en est d'autres aussi, — et c'est le plus grand nombre, — qui dorment sous cette pierre leur dernier sommeil, victimes de la cupidité et de l'égoïsme patronal.

» Combien d'existences fauchées, de mutilations douloureuses causées par l'imprévoyance et la rapacité patronales ! Combien de morts, parce qu'il manquait aux métiers un recouvrement dangereux, aux trappes une barrière, aux monte-charges une porte, aux salles de travail des issues supplémentaires pour les cas d'incendie ? Combien !..

« Entre son intérêt et la vie des ouvriers, le patron n'hésite pas. On a beau faire des lois protectrices du travail et des travailleurs, guidés uniquement par la soif de l'or les capitalistes n'hésitent pas à les enfreindre, parce que les pénalités dont la loi les frappent sont ridicules et que de plus les moyens de faire respecter la loi sont inefficaces.

« L'inspection du travail devrait être décuplée pour être efficace. La bourgeoisie votera-t-elle cette augmentation ? Non ! On fait parfois de bonnes lois, mais on oublie toujours de donner en même temps le moyen de les rendre pratiques et applicables.

« Ce n'est que dans une société nouvelle où l'égoïsme et l'exploitation de l'homme seront bannis que des mesures efficaces pourront être prises, afin d'éviter ces horribles accidents qui, aujourd'hui, surviennent quotidiennement dans les usines et sèment le deuil dans la classe ouvrière.

« C'est pour l'avènement de cette société que nous travaillons et que nous donnons toutes nos forces et toute notre énergie ! Et si ceux qui reposent sous cette pierre pouvaient revenir, ce ne serait que pour nous encourager et pour crier aux indécis : Debout ! Organisez-vous ! Groupez vos forces et vos intelligences ! Luttez tous pour votre libération qui sera en même temps celle de l'humanité !

« Et maintenant, qu'il me soit permis de dire un mot, non seulement des victimes de l'usine et de l'atelier, mais aussi de ceux de nos frères qui furent victimes de la société capitaliste et bourgeoise !

« Ceux-là, camarades, ne reposent pas dans cette tombe. Ils sont, — ceux de 1871, les canuts de Lyon, — couchés au pied de la Fourvière ! ceux de Juin 48, dorment là-bas, dans les cimetières de Paris. Ils sont encore les mineurs de St-Aubin et de la Ricamarie qui gisent dans les petits cimetières mornes et froids des pays miniers.

« Ce sont encore les fédérés de Paris couchés dans la chaux vive au Père Lachaise et ailleurs.

Puis les petits enfants, les femmes, les hommes de Fourmies qui dorment là-bas dans la nécropole où les ont couchés les balles des Lebel.

Et enfin, pour finir, le calvaire sanglant des martyrs de l'idée socialiste, nos frères noirs de la Martinique qui, au-delà des mers, sous le ciel si beau des Antilles, attendent eux aussi le jour glorieux de la revanche prolétarienne.

« Ils ne sont pas tombés à l'atelier, ceux-là, mais bien sous les balles françaises des fusils capitalistes !

« En ce jour de souvenir, nous lui adressons notre pensée émue, notre souvenir attendri.

« Nous reviendrons l'an prochain, refaire notre pieux pèlerinage !

« Souhaitons que d'ici-là, cette liste sanglante des massacres ouvriers ne s'augmente plus et qu'aucun nom nouveau ne vienne s'ajouter à la liste, déjà trop longue gravée sur ce monument.

« Au nom des syndicats ouvriers de Roubaix, au nom du Parti ouvrier, nous saluons les victimes du capital, qui pour toujours reposent ici et ailleurs, et nous renouvelons nos plus vives condoléances à leurs familles.

Victimes du capital et de la fatalité, adieu.

La foule, très émue par ce discours prononcé d'une voix vibrante, se recueille en silence après le dépôt des couronnes sur le monument.

Citons parmi les couronnes déposées celles du Parti ouvrier, du syndicat textile, syndicat des ouvriers peintres, union ouvrière de la métallurgie et des chaudronniers, des marchands de journaux, des charpentiers-menuisiers, de la Libre-pensée, etc.

Le cortège se reforme et rentre à la Paix vers 11 heures 1/2.

A la Mairie

A midi, le cortège se reforme, comprenant surtout les délégations ouvrières et syndicales, environ quatre cents citoyens camarades se joignent à lui et se rend à la mairie pour le dépôt des désiderata de la classe ouvrière.

Sur tout le parcours du cortège, des cris nourris de vive le Parti ouvrier, vive la République, vive la Paix, etc., ont été entendus.

Les contre-maîtres postés dans la rue de Lannoy et au boulevard Gambetta se mettent en quatre pour reconnaître les ouvriers qui les moucharderont aujourd'hui auprès des patrons. Ils sont quelque peu bêtes.

Sur la Grande Place le cortège défile en chantant l'*Internationale* que reprend la fanfare de la « Paix » ; la foule très nombreuse salue et applaudit le cortège des travailleurs plusieurs fois retentissent des applaudissements syndicalistes.

La réaction qui sent la partie perdue pour elle ne peut pas protester devant cette démonstration calme et digne du Parti ouvrier. On sent que cette force prolétarienne qui passe, impose le respect.

Le maire Henri Carrette, entouré de ses adjoints et du Conseil Municipal, tout unis, se tiennent sur le perron de l'Hôtel-de-Ville où doivent les délégations ouvrières se masquer.

Puis, on monte dans la grande salle des fêtes, où le citoyen Henri Lefebvre, secrétaire général du Parti ouvrier, donne lecture du mémoire ci-après :

Les membres du Parti ouvrier de Roubaix, réunis en congrès, ont l'honneur de vous présenter les revendications suivantes :

Citoyens

Fidèle à la décision prise au congrès international tenu à Paris en 1889, la classe travailleuse de Roubaix, constituée en parti de classe distinct, sous le nom et le drapeau du Parti ouvrier, vient, en ce jour de revendications universelles, par devers les pouvoirs publics, porter ses cahiers des charges réclamant ses désiderata et vœux.

Voici ces désiderata et vœux :

1° Réduction légale de la journée de travail à 8 heures, pour les adultes, interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au-dessous de 14 ans, et de 14 à 18 ans, réduction du travail à 6 heures, suppression de tout travail de nuit.

2° Surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières élection par les ouvriers eux-mêmes, des inspecteurs d'usines de ateliers, etc.

3° Intendance civile réformée, augmentation du nombre des inspecteurs du travail.

4° Minimum légal des salaires, détermine chaque année d'après le prix local des denrées, par une commission de statistique ouvrière.

5° Interdiction légale aux patrons d'employer des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers Français.

6° Égalité de salaire à travail égal, pour les travailleurs des deux sexes.

7° Instruction scientifique et professionnel de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société.

8° Mise à la charge de la société de tous les vieillards et invalides du travail.

9° Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des sociétés de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituée à la gestion exclusive des ouvriers.

10° Responsabilité des patrons en matière d'accident garantie par un cautionnement versé par l'employeur, dans les caisses ouvrières et proportionné au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie.

11° Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux des divers ateliers. Suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque, sous forme d'amende ou de retenue sur les salaires.

12° Annulation de tous les contrats, ayant aliéné la propriété publique (banques, chemins de fer, mines, etc.) et exploitation de tous les ateliers de l'État, confiée aux ouvriers qui y travaillent.

13° Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts en un impôt progressif sur les revenus dépassant 3000 francs.

Suppression de l'héritage collatéral et de tout héritage en ligne directe dépassant 2,000 francs.

14° Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations et surtout de la loi contre l'association des travailleurs, suppression de la loi si justement dénommée « Loi Scélérate ».

15° Suppression du budget des cultes et retour à la nation des biens de main-morte meubles et immeubles, appartenant aux corporations religieuses, y compris les annexes commerciales et industrielles de ces corporations.

16° Suppression de la dette publique qui est un véritable cancer social.

17° Abolition des armées permanentes et armement général du peuple.

18° Établissement des fontaines publiques infiltrantes dans tous les quartiers de la ville.

19° Création dans tous les quartiers de la ville de bains et lavoirs publics et gratuits.

20° Construction de maisons ouvrières, logements simples mais sains, spacieux, bien aérés et à bon marché.

21° Extension du service des cantines scolaires.

22° Développements et perfectionnement des crèches municipales.

23° Pharmacie municipale à prix réduits.

24° Création d'un service municipal de secours aux femmes en couches.

25° Création d'un sanatorium pour les enfants tuberculeux ou envoi des enfants dans les sanatoria existants, aux frais de la Commune.

26° Voyage à la mer pour les filles et garçons des écoles municipales qui auront obtenu le certificat d'études primaires.

27° Création de patronages laïques.

28° Création d'usines municipales d'électricité pour distribuer la lumière et la force au prix de revient.

29° Mise en déchéance de la Cie du gaz au cas où cette compagnie ne se conformerait pas strictement au cahier des charges et la transformation en service communal de cette exploitation qu'une administration imprévoyante, a concédée à des capitalistes au détriment des contribuables.

30° Envoi gratuit aux électeurs d'un résumé du Bulletin *communal*.

Pour les 19 sections, et les 40 syndicats *formant la section roubaisienne du Parti* Ouvrier Français.

Signé : H. LEFEBVRE.

Cette lecture est accueillie par de chaleureux applaudissements, et un long cri de Vive le Parti ouvrier se fait entendre.

Le citoyen Henri Carrette, dont l'entrée dans la salle avait été saluée de vives acclamations, parle alors au nom de l'Administration et du Conseil municipal. Il dit que le Conseil municipal socialiste s'est toujours inspiré dans ses actes, des désiderata exprimés chaque année par les organisations ouvrières, si le gouvernement n'a pas permis de faire plus, c'est parce que la France ouvrière n'est pas encore totalement organisée et qu'il n'y a pas assez de députés socialistes à la Chambre.

Le Conseil municipal a accompli, dans la limite du possible, tout ce qu'il a pu faire de réformes, et ce sera pour ses successeurs si sûrs que lui a donné le Parti ouvrier, que le maire tient à rendre hommage.

« Si vous nous faites l'honneur de nous élire encore, dit Carrette, nous nous efforcerons de perfectionner ce qui a été déjà fait, et nous nous inspirerons de vos revendications si légitimes pour améliorer le sort des travailleurs de Roubaix ».

Vous avez donc, dit Carrette en terminant faire triompher vos candidats ouvriers le 6 mai prochain.

Ces paroles sont accueillies par de longues et répétées acclamations. Un vivat est chanté en l'honneur de la municipalité, pendant que circulent les vins d'honneur.

On sent dans l'enthousiasme que éclate de toutes parts, que les ouvriers ont conscience de leurs devoirs de classe et qu'ils feront sortir des urnes, le 6 mai prochain, une victoire ouvrière.

Naturellement, les patriotes et les calotins de l'U. S. P. sont atterrés : ils se sentent perdus, la voirie les guette ! Vive le Parti ouvrier.

Les réjouissances publiques

Déjà samedi la fête avait été annoncée par des salves d'artillerie, et des secours extraordinaires avaient été délivrés aux indigents du bureau de bienfaisance. Les enfants de toutes les écoles communales avaient aussi reçu des gâteaux que la Mairie, comme de coutume, leur avait fait distribuer.

Hier, les pensionnaires de l'hospice ont reçu leur ordinaire amélioré d'une façon qui a plu à tous ces vieux travailleurs.

Dès sept heures du matin, dans douze quartiers de la ville, ont eu lieu des concours de pinsons, pour lesquels il avait été voté trois cents francs de prix en espèces.

Dans le quartier du Pile, chez M. Hanion, rue Pierre-de-Roubaix, 250, voici les résultats :

1er prix, Arthur Allart, 384 ; 2e, Cocheleux, 359 ; 3e, Hennion, 344 ; bas nombre, Lebacq, 31. Une quête faite au profit de la propagande du Parti Ouvrier a produit 1 fr. 50, remis au trésorier.

A dix heures, a eu lieu le concours de chant individuel et de duos lyriques et comiques, au Théâtre de Roubaix, à la salle Faillemon, et le concours de déclamation chez Mme Dominique Rousseau et au local de la Paix.

Voici les résultats :

1re division. — Section lyrique. — Salle Faillemon. Ténors, 1er prix, Henri Delhercher ; Barytons, 1er prix, Delaplace Henri ; 2e prix, Delehambre Arthur ; 3e, A. Battez ; Basse, 1er prix, J. Derick.

Section comique. — Genre — 1er prix, Lalou Hector, Debliquy ; 2e, J. Jonckerre.

Comique grime. — 1er prix, Gilman O. ; 2e Declercq Gustave, 3e Dhoe L.

Duo lyrique, 1er prix, H. Leclure et F. Pollet.

Duo comique — 1er prix Lalo Ernest, Debliquy 2e Duo comique (homme, femme — 1er prix Lepage François, Marie d'hooge.

2me Division

Lyrique. — 1er Prix, Paul Vandermeschine, 2me Prix, Eugène Baty.

Section comique. — 1er Prix, Nyle Camille, 2e Prix, Vandermeschine, 3me Prix, Sevrault.

Pianiste Arthur Nys.

Jury — Napoléon Liégeois président, Vincent Clotaire, Léon Leman.

Chant

Première Représentation. — Théâtre de la rue Archimède. — Section lyrique. — Ténors 1er prix partage, A. Bailleul et A. Dutuoit, 3e, Hubert Lecluse.

Barytons : 1er prix, François Pollet ; 2e, Ch. Dubar ; 3e, E. Demoor.

Basses 1er prix, Joseph Colard.

Section comique. — Amateurs genre 1er prix, J. Schattens ; 2e Ed. Dubus, 3e A. Candelier.

Amateurs grime : 1er prix Vandermesch, 2e Candelier, 3e Desbettre.

Professionnels genre : 1er prix François Lepage, A. Preux.

Grime : 1er prix François Lepage, 2e G. Carette.

Section des Dames

Lyrique. — 1er prix, Mlle Germaine Vandenkoof.

Comique. — 1er prix, Mme Vancrittsen.

Concours d'honneur

Section lyrique. — Prix unique, Joseph Colard.

Section comique. — Prix unique, François Lepage.

M. Lepage est mis hors concours pour 2 ans.

Un prix spécial de duo comique a été décerné à M. A. Vancrutten.

Pianiste accompagnateur, Camille Vandenberghe.

Membres du jury : M. Holleville, président L. Mercier, L. Lecomte, J. Gressier.

Dans l'après-midi a eu lieu, pendant le gonflement du ballon, le lancement de ballons-pilotes et grotesques par M. Desbarbieux.

A 4 heures, une brillante fête de gymnastique organisée par la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » avait lieu sur la place de la Nation, au milieu d'un nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements à nos vaillants gymnastes.

A 5 h. 1/2, le vieil aéronaute Roubaisien, Glorieux, mont le ballon « Le Titan » s'élançait dans les airs, malgré un vent assez violent, emmenant avec lui M. Ch. Dester, employé aux travaux municipaux.

L'ascension a eu lieu sans incident : l'aérostat a pris la direction de Wattrelos et de la Belgique.

Dans la soirée, pendant que les édifices publics étaient brillamment illuminés, notamment l'Hôtel de Ville et le Tribunal, un concert qui avait attiré un public considérable avait lieu au square Pierre Catteau, donné par toutes les sociétés subventionnées de la ville.

Comme toujours, le public a fait fête à nos musiciens.

En résumé, cette première journée de la Fête du Travail, favorisée par un temps relativement beau a eu un plein succès.

Puisse le *Journal de Roubaix*, dans son envie de faire échouer cette « fête-réclame » ne pas en faire une maladie ; on dit cependant que M. Reboux a eu une rechute et que L. R. a passé la nuit à lui poser des cataplasmes.

***

Aujourd'hui, à partir de midi, jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

***

Demain, à neuf heures du soir, grands bals populaires dans les salles de Mme Rousseau, rue de l'Alouette de la société coopérative « La Paix », à la place des Trois-Ponts, aux angles des rues de Naples et de Gênes, Beaurewaert et du Tilleul, d'Alger et de Cartigny, près du fort du Hutin, aux angles des rues Buffon et des Sept-Ponts, Turgot et Saint-Joseph, rue d'Espagne et à la place du Travail. Brillantes illuminations à l'Hôtel-de-Ville et aux bals populaires.

G. L.

A la Mairie. — L'Administration municipale a donné congé au personnel des services communaux pour la journée du mardi 1er mai.

Distribution de viande. — La municipalité ayant, à l'occasion du 1er mai, mis à la disposition du bureau de bienfaisance, une somme de 300 fr. pour être distribuée en viande aux indigents inscrits sur les listes de cette administration, la commission a l'honneur d'informer les intéressés que cette distribution se fera demain mardi 1er mai, à 8 heures 1/2 du matin, chez MM. Aleide Coutrier, rue Holden ; Crottiers (dite des Anglais et Victor Leleu, 9, rue de Rapaume (Grêchet).

Bals populaires. — Le mardi 1er mai, à neuf heures du soir, des bals populaires seront ouverts au public à la place de la Liberté et à la place de l'Epeule, à l'angle de la rue Watt.

Suites mortelles d'un accident. — Nous avons en son temps relaté l'accident survenu le vendredi 13 avril, à un ouvrier peintre nommé Eriet Henri, âgé de 40 ans, qui travaillait chez M. Derville, rue du Grand Chemin, pour le compte de M. Debaisieux, entrepreneur, rue de Lille.

Ce malheureux qui avait été transporté à l'Hôtel-Dieu, est mort hier matin vers 8 h. des suites de ses blessures.

Il habitait rue Archimède, fort Fraser, 63.

SIDI HADJ MOUSSAH, invite tous les amateurs qui voudront acheter le NOUGAT **BOER**, à s'adresser à sa baraque située dans la première allée des marchands de foire.

(50 p. 0/0 de rabais sur tous les marchandises).

GRANDE LOTERIE du Nougat **FRANCO BOER** au Champ de Foire, en face de la rue du Bassin.

LE ROIDES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail, **68, rue de Lycée, et 336, rue des Arts, Roubaix.**

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

(du 29 avril 1900)

NAISSANCES. — Marie Gilbert, rue de Fourmies, 23 — Albert Delporte, rue de Lannoy, 23 — Marcel Bonte, rue de Lannoy, 23 — Henri Lemaire, rue de Beaune, 23 — Marie Bernard, rue de Long-Haye, 241 — Lucienne Hellebuyck, rue des Serres, prolongée, 31.

DÉCÈS. Mme Dilme, veuve Lefebvre, rue de Tillemont, 86 — Elisa Lemaire, 8 mois, rue de Bernard, rue Vierge, 16 — Marie Pesquet, 4 ans, rue Long-Haye, 220, sœur Degland — Amédée Mouvet, 3 ans, rue de Lannoy, 107 — Désiré Dupont, 12 — Hermance Plombaux, 3 mois, rue de l'Epeule, 51 — Paul Bourgeois, 3 mois, rue Nain, 11 bis. — Henri Briet, 10 ans, rue Blanchemaille, 34 — Hippolyte Dessez, 58 ans, rue de Barbieux.

TOURCOING

Un mari brutal. — Le nommé Miette Victor, 6 ans, sans profession, demeurant rue Amiral Courbet, 16, a été arrêté pour coups à sa femme.

Cet individu avait profité du sommeil de sa femme pour la frapper un coup d'un couvercle du lieu.

Découverte d'un fœtus. — Un fœtus de 3 mois environ a été trouvé dans une prairie, faisant au jardin de M. Albert Masurel.

Les rentes des travailleurs. — Chez A. Geiger, fabricant de fuseaux, Honoré Cornet, 22 ans, fusautier, demeurant rue Stephenson à Roubaix, a eu l'auriculaire droit écrasé contre le support de son métier. M. le docteur Bernard a constaté une plaie contuse et déclare que la blessée subirait une incapacité de travail de 10 jours.

Un facteur mixte nommé Victor Huet, 31 ans, demeurant rue du Levant, 12, a été blessé au pied gauche par la chute d'une poutre à la grande gare.

M. Tichaux a prescrit un repos de 8 jours.

MOUVAUX. — **Etat-Civil** du mois de avril 1900. — Naissances. — Charles Wacquet, rue de Lille. — Jules Vandenborre, rue Pasteur, 10. — Madeleine Lepoutre, rue de Lille. — Marie Hannotte, rue Pasteur, 10. — Paul Puype, rue Mirabeau.

Décès. — Maria Lefebvre, 38 ans 11 mois 11 jours, sentier de Tourcoing. — Paul Decraene, 1 an 3 mois 9 jours, rue de Roubaix.

Accident de travail. — M. Emile Odoux, 48 ans, occupé à la fabrique de MM. Lorthiois frères, s'est fait une blessure à l'index.

Le docteur Ledoc, appelé à lui prodiguer ses soins, a prescrit un repos de 15 jours.

LE NORD

LILLE

LE FRÈRE COQ AUX ASSISES

Nous avons longuement entretenu nos lecteurs de Coq, le frère cuisinier du pensionnat des frères Maristes de la rue de Londres, à Lille.

Cet ignoble individu, qui se livrait sur les petits enfants aux actes les plus odieux, comparaîtra devant la Cour d'assises qui s'ouvrira à Douai le lundi 7 mai.

Il sera défendu par Me Bertauld.

Inauguration du patronage laïque

de la rue de Bouvines et du groupe scolaire du Mont-de-Terre

Hier, à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu, l'inauguration du patronage laïque de la rue de Bouvines et du groupe scolaire du Mont-de-Terre.

Cette fête, grâce au temps splendide, a été vraiment réussie. Elle a eu l'empreinte exacte d'une fête démocratique et républicaine. Elle a été animée de la bonne pensée qui a présidé à son institution, et surtout par l'absence de toute étiquette, ce qui n'a fait qu'accentuer davantage son vrai caractère familial.

Rue de Bouvines

A 4 heures, nous entrons dans la grande cour de cette magnifique propriété que notre municipalité socialiste a donné gracieusement à la Société des patronages laïque de Roubaix.

La cour est pleine de monde et les enfants des écoles de Fives font entendre leurs cris de joie. Ils sont heureux de voir ce véritable palais qui sera incessamment leur propriété.

En attendant les autorités, nous faisons un tour dans ce vaste immeuble. Nous admirons le superbe escalier surmonté d'une marquise qui donne à ce palais un ton de noblesse qu'il est rare de rencontrer.

C'est une vaste maison, superbement aménagée : un somptueux escalier, de grandes salles bien aérées et bien éclairées garnies de boiseries et surtout de magnifiques tapisseries couvrant les murs tout dénote enfin un air de beauté, de richesse et mieux d'élégance.

Tous les assistants ont été unanimes à accorder leurs félicitations à la municipalité, pour le cadeau qu'elle vient de faire aux enfants de nos écoles.

Derrière cette grande maison, un vaste jardin garni de pelouses s'étend. De beaux arbres jettent beaucoup d'ombre et les enfants seront heureux de pouvoir s'ébattre à leur aise. Ils pourront développer, grâce à cette heureuse disposition, toutes leurs facultés physiques et respireront surtout un air pur, point capital.

La musique des sapeurs-pompiers arrive et se range dans la cour, puis attaque la *Marseillaise*, qu'elle joue d'une façon magistrale.

Le citoyen Delory, quoiqu'encore fort souffrant a tenu à assister et même à présider cette solennité, et arrive suivi de tous les conseillers municipaux et de la société des patronages scolaires.

Le citoyen Delory ouvre la séance et déclare inaugurer le patronage scolaire de Fives et rend hommage à la société des patronages laïques.

M. Mourmant, président du comité, en réponse au citoyen Delory, fait connaître le but de cette institution.

Il faut, dit-il, arracher nos enfants aux influences malsaines de la rue, lutter contre l'influence du cléricalisme surtout, influence qui aboutit à fausser leur intelligence par un enseignement mensonger, et faire de bons citoyens, pénétrés de l'esprit démocratique.

M. Mourmant remercie ensuite la municipalité du magnifique local dont elle l'a gratifiée.

Aussitôt, les enfants entrent, et joyeusement, visitent toutes les salles du vaste château.

Cette visite terminée, le cortège se dirige vers l'école du Mont de Terre, à l'inauguration de laquelle il doit être procédé ensuite.

En tête, la musique des sapeurs-pompiers ouvre la marche, suivie des enfants des écoles et d'une société de trompettes.

Chaque enfant porte un beau petit drapeau qui lui a été donné au patronage de la rue de Bouvines.

C'est vraiment touchant.

Nous arrivons ensuite à l'école du Mont-de-Terre dans la salle des fêtes.

Les enfants pénètrent dans une autre salle où une